



**EXTRAIT DU REGISTRE DES DELIBERATIONS  
DU CONSEIL MUNICIPAL**

**SEANCE DU 28 octobre 1996**

Conseillers en exercice : 45

Votants : 42

Convocation du Conseil Municipal :  
le 16 Octobre 1996

Affichage du Compte-Rendu Sommaire :  
le 29 Octobre 1996

**Remboursement anticipé d'un emprunt (SEMAT) auprès de la  
Banque Populaire**

[\[Annexe\]](#)

**Président :**

**M. Bernard BELLEC - Maire de Niort**

**Présents :**

***Adjoints :***

M. Claude PAGES, M. Robert LEON, Mme Geneviève PERRIN-GAILLARD,  
M. Alain BAUDIN, Mme Nadine PINSON, M. Gilles FRAPPIER,  
Mme Françoise GAILLARD, M. Jacques LAMARQUE

***Conseillers :***

M. Christian RIBBE, Mme Jeanine BIMES, Mme Maryse ROUZIER,  
M. Paul SAMOYAU, M. Luc DELAGARDE, Mme Danielle RICHARD,  
M. Michel GENDREAU, Mme Chantal BARRE, Mme Françoise BILLY,  
Mme Geneviève RIZZI, M. Gérard NEBAS, Mme Patricia LUCAS,  
Mme Madeleine CHAIGNEAU, M. Jean-Michel PASSERAULT,  
Mme Christiane FASILLEAU, M. Pierre STEVENET, Mme Janine LUCAS,  
M. Jean PILLET, Mme Jacqueline LEFEBVRE, M. Hervé LAMPIN,  
M. Michel RIVALLIN, Mme Catherine REYSSAT,  
Mme Marie-Cécile MORISOT, M. Guy-Marie GUERET

**Secrétaire de séance :** Guy-Marie GUERET

**Excusés ayant donné pouvoir :**

M. Gérard GAUDUCHON donne pouvoir à M. Robert LEON.  
Mme Marie-Josèphe SOULISSE donne pouvoir à M. Bernard BELLEC.  
M. Jean-Claude ALAZARD donne pouvoir à M. Claude PAGES.  
M. Jean-Robert BEJUGE donne pouvoir à M. Gilles FRAPPIER.  
Mme Annie COUTUREAU donne pouvoir à Mme Geneviève PERRIN-GAILLARD.  
M. Patrick ARNAUD donne pouvoir à M. Jean-Michel PASSERAULT.  
M. Pierre GUERIT donne pouvoir à M. Pierre STEVENET.  
M. Frédéric ROUILLE donne pouvoir à M. Jean PILLET.  
Mme Ségolène ROYAL donne pouvoir à Mme Françoise GAILLARD.

**Excusés :**

***Conseillers :***

Mme Claire MINALI-BELLA, Mme Christiane ROUSSELLE,  
M. Claude VITELLINI

## CONSEIL MUNICIPAL DU 28 octobre 1996

**Finances Ressources Financières et**  
**Marchés**

**Remboursement anticipé d'un emprunt (SEMAT) auprès de  
la Banque Populaire**

Monsieur le Maire expose :

Après examen par la Commission Générale,

Le Conseil Municipal vient de décider de reprendre un emprunt en 15 ans de 1.000.000 F contracté par la SEM d'Aménagement du Technopole de Noron Venise Verte (SEMAT) auprès de la BANQUE POPULAIRE CENTRE ATLANTIQUE, finançant la construction de la Pépinière d'Entreprises avenue Salvador Allendé à Niort.

La marge de 1,20% ajoutée au taux d'intérêt (TIOP) justifie un remboursement anticipé.  
Cependant, le capital restant dû (800.000 F), est insuffisant pour passer un contrat de refinancement immédiat.

Il est demandé au Conseil Municipal de bien vouloir :

- 1) décider que soit remboursé par anticipation le 30 décembre 1996 le capital restant dû de l'emprunt BANQUE POPULAIRE CENTRE ATLANTIQUE n°55966 00 du 22 décembre 1992 contracté par la SEMAT, soit 800.000 F, indexé sur le TIOP 12 mois majoré de 1,20%, avec une durée d'amortissement restante de 11 ans.
- 2) décider de ne pas réemprunter la valeur de ce capital.
- 3) décider que les crédits suivants soient inscrits au budget annexe 1996 des opérations assujetties à la T.V.A. :
  - capital : 800.000 F en dépenses et en recettes d'investissement,
  - indemnité : 8.000 F en dépenses de fonctionnement.
- 4) m'autoriser à signer tout document relatif à ce remboursement anticipé d'emprunt.

### **LE CONSEIL ADOPTE**

Pour :	42
Contre :	0
Abstention :	0
Non participé :	0

Le Maire de Niort

Bernard BELLEC

[Ordre du jour](#)